

# MOT DU MAIRE



## RAPPORT FINANCIER 2021

Le rapport financier pour l'année se terminant le 31 décembre 2021 a été déposé lors de la séance du conseil le 6 juin dernier. Celui-ci est positif et encourageant, mais à évaluer avec prudence pour le mandat en cours s'échelonnant jusqu'en 2025.

L'augmentation de la richesse foncière en raison de la venue de nouveaux citoyens et la construction de résidences secondaires et locatives ont atteint des niveaux sans précédent depuis les quatre dernières années. Cet ensemble de circonstances dicte toutefois une planification budgétaire réfléchie, car un ralentissement en investissement est prévisible dans la municipalité comme partout ailleurs.

Bien qu'il y ait encore des terrains constructibles et des projets en cours, il est probable que le nombre de constructions et la vigueur du marché immobilier reviendront à un niveau "d'avant Covid" dans un avenir rapproché.

Néanmoins, les gains acquis en 2020 et 2021 permettront de conserver à court terme un taux de taxation approprié à la situation économique.

En résumé, le total des revenus de la municipalité se chiffre à 3 466 578 \$ soit une hausse de 5,8 % sur le résultat de 2020.

Les taxes foncières atteignent la somme de 2 310 522 \$ et représentent 66,5 % du revenu total. Ce pourcentage semble se stabiliser depuis les trois dernières années.

Comme mentionné précédemment, la vigueur du secteur immobilier a généré encore cette année des revenus importants en droit sur les mutations immobilières se chiffrant à 352 818 \$, soit plus de 240 000 \$ que prévu au budget. Cette situation se reflète pour plus de 70 % dans le surplus de fonctionnement qui totalise la somme de 342 949 \$.

Les dépenses de fonctionnement sont de 3 123 629 \$, en augmentation de 7,5 % avec l'année précédente. L'activité transport qui inclut la voirie locale et le déneigement représente 64 % de l'augmentation des dépenses totales pour 2021.

Les activités d'investissement totalisent 537 288 \$ réparties majoritairement sur l'entretien de routes et les bâtiments municipaux. La dette à long terme totalise 2 962 329 \$ soit une augmentation de 348 067 \$ sur l'année précédente.

Le service de la dette, pour sa part, représente 14,8 % des dépenses totales et se chiffre au montant de 463 314 \$. Finalement, le surplus accumulé non affecté était de 483 272 \$ pour débiter l'année 2022.

### RETOUR À LA NORMALE

L'année financière 2021 s'est déroulée en grande partie sous le signe de la pandémie. Malgré certaines restrictions d'accès

aux services administratifs en présentiel, ceux-ci ont toutefois été maintenus à la satisfaction de la population.

Je profite de cette occasion afin de remercier tout le personnel qui a usé de dévouement supplémentaire, de respect et de diplomatie dans ce contexte d'incertitude et de changements constants des mesures sanitaires.

Le retour à la normale depuis quelques mois a néanmoins apporté son lot de défis, entre autres de répondre aux demandes dans des délais acceptables. La venue de personnel permanent dans le service administratif et des travaux publics supporté par un emploi étudiant permettra, j'en suis assuré, de dispenser tous les services à la population avec la rigueur habituelle.

Enfin, je voudrais souligner l'apport souvent oublié des bénévoles qui, sans compter, donnent de leur temps et leur énergie pour les jeunes

et moins jeunes dans diverses organisations sociales et communautaires afin de nous permettre de grandir ensemble.

### FÊTE NATIONALE

Pour la première fois, à l'occasion de la Fête nationale, une personne a été désignée patriote de la municipalité des Éboulements. En effet, la municipalité s'est jointe au comité organisateur de la Fête nationale pour nommer M. Bertrand Bouchard le patriote de l'année 2022. Cette nomination lui est dévolue pour diverses raisons, mais principalement du fait qu'il a

(suite page suivante)

MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS

# L'ÉCHO DES ÉBOULEMENTS



#### Dans ce numéro :

Mot du maire	1
Comité de la Seigneurie	2
Avis publics	2
Bibliothèque - Hameçonnage	3
Les Fêtes de la mer—annonces	4

## MOT DU MAIRE (suite)

été bénévole pendant plus de 35 ans dans différentes organisations au sein du milieu municipal et régional.

À titre d'exemples, il a été impliqué dans le Mouvement des Caisses Desjardins, cofondateur du Club de ski de fond et de la Coop de Câblodistribution des Éboulements, administrateur de l'OBNL Le Camp Le Manoir et arbitre au hockey dans les ligues organisées à la patinoire des Éboulements ainsi qu'à l'aréna de Baie-Saint-Paul.

Pour couronner le tout, M. Bouchard a été maire de notre municipalité de 2005 à 2013. Sous sa gouverne, plusieurs projets municipaux ont été réalisés, dont la mise à niveau de la patinoire actuelle et l'ouverture continue de la Maison de Jeunes.

Vous pourrez consulter prochainement le texte intégral de mon allocution sur le site de la municipalité. Cette reconnaissance se poursuivra dans les années futures à l'occasion de la Fête nationale.

*Pierre Tremblay, maire*

### COHABITATION DANS LE DÉVELOPPEMENT LA SEIGNEURIE

En décembre 2021, s'amorçait une démarche, initiée par la Municipalité des Éboulements et nourrie par la participation citoyenne, ayant pour objec-

tif de favoriser une cohabitation saine et respectueuse entre les résidents de la Seigneurie des Éboulements.

Cet objectif a été identifié en raison de la nature diverse des résidents du secteur, soit les résidents permanents, les résidents saisonniers et les locataires de résidences touristiques, qui ne sont que de passage dans la région.

Comme action prioritaire, a été identifiée la nécessité de produire un document présentant les principales règles de vie à respecter dans la Seigneurie des Éboulements. Ce document devait être concis, précis, visuellement attractif et répondre aux utilités suivantes :

- ◆ Une affiche plastifiée à exposer à la vue des locataires dans les résidences touristiques;
- ◆ Une affiche non plastifiée à intégrer dans le manuel du locataire;
- ◆ Document PDF à intégrer sur les plateformes de réservation, dans les communications entre propriétaires et locataires et dans les contrats de réservation, en fonction des façons de faire des propriétaires de résidence touristique.

Le document produit sous ces différents formats a été distribué aux propriétaires de résidences touristiques de la Seigneurie des Éboulements. La version PDF est également disponible sur le site de la Municipalité des Éboulements.

Par cette action, le comité de cohabitation de la Seigneurie des Éboulements souhaite, en premier lieu, s'assurer que les locataires de passage dans la Seigneurie des Éboulements connaissent les règles de vie du secteur, pour ainsi pouvoir les respecter.

Le comité souhaite également rappeler à l'ensemble des résidents ces règles de vie, car la démarche se veut inclusive et rassembleuse, davantage que coercitive. Un suivi sera assuré dès l'automne 2022 afin de mesurer l'impact de cet outil de partage d'information sur le respect des règles de vie dans la Seigneurie des Éboulements et sur la qualité de l'expérience de cohabitation au cours de l'été 2022.

La Municipalité des Éboulements tient à remercier tous les citoyens et les citoyennes qui ont participé à la démarche ainsi que ceux et celles qui s'impliquent dans le comité de cohabitation de la Seigneurie des Éboulements.

De plus, la municipalité remercie les propriétaires de résidences touristiques pour leur collaboration, car un partage juste de l'information, facilitera grandement une cohabitation saine et respectueuse dans la Seigneurie des Éboulements.

*Comité de cohabitation  
Seigneurie des Éboulements*

## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

**Avis public est par la présente donné par la soussignée, Linda Gauthier, directrice générale de la municipalité des Éboulements :**

**- QUE le règlement n° 252-22 intitulé :**

« RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET D'AMENDER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 117-11 DE LA MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS AFIN D'INTÉGRER L'ANNEXE 10, « PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE, DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL LA SEIGNEURIE DES ÉBOULEMENTS, PHASE VI » »

Est entré en vigueur le 12 mai 2022 à la suite de la délivrance du certificat de conformité de la MRC de Charlevoix.

**QUE le règlement n° 253-22 intitulé :**

« RÈGLEMENT ADOPTANT UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX »

Est entré en vigueur le 2 mai 2022.

**QUE le règlement n° 254-22 intitulé :**

« RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT DE 700 000 \$ »

Est entré en vigueur le 2 mai 2022.

**QUE le règlement n° 255-22 intitulé « RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS »**

Est entré en vigueur le 2 mai 2022.

Copies de ces règlements sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité aux heures régulières d'ouverture ainsi que sur le site Internet [www.leseboulements.com](http://www.leseboulements.com)

**DONNÉ AUX ÉBOULEMENTS,  
CE 8<sup>e</sup> JOUR DE JUILLET 2022**

*Linda Gauthier  
Directrice générale*

### BÉNÉVOLES

Nous tenons à souligner l'arrivée de Madame Marie-Josée Lafleur au sein de notre Comité de la bibliothèque. Elle est nouvellement installée aux Éboulements depuis la fin de l'hiver dernier et a souhaité se joindre à notre belle équipe ! Bienvenue Marie-Josée et merci pour ton implication.

Nous tenons à remercier très chaleureusement Madame Denise Meyer pour ses 25 ans de bénévolat à la bibliothèque et sur laquelle nous avons pu compter au cours de ces nombreuses années.

Mentionnons également les 20 ans de service de la très active Madame Colette Girard, la toujours digne de confiance Madame Linda Gagnon pour ses 20 ans à titre de vérificatrice de nos comptes et la dynamique Madame Rita Tremblay pour ses 15 ans auprès des jeunes. Finalement, merci au dévoué Monsieur Claude Mathieu pour ses 15 ans d'implication, dont 6 ans à titre de responsable de la bibliothèque et à Monsieur John Harbour pour ses 10 ans de présence comme gestionnaire de nos comptes.

Chers bénévoles, nous vous sommes très reconnaissants pour votre soutien constant car sans vous la bibliothèque ne serait pas aussi active ! Un grand MERCI !

### EMPORTEZ-MOI

*C'est reparti en grande!* Depuis la mi-mai vous disposez de livres gratuits avec « EMPORTEZ-MOI ». C'est très apprécié de tous car déjà au-delà de 200 volumes ont été choisis par les utilisateurs. Les boîtes sont accessibles aux endroits suivants : la Gare maritime à St-Joseph de la Rive, le Belvédère sur le route du Port, la MDJ la-Baraque près de l'Église aux Éboulements, l'Authentique auberge et la Halte à l'entrée du Domaine de la Seigneurie. N'hésitez surtout pas à vous servir !

### NOUVEAUX LIVRES À VOTRE DISPOSITION

Un choix des dernières nouveautés littéraires vous est offert depuis quelques semaines. N'oubliez pas que nous sommes réceptifs à vos propositions, nous les faisons parvenir soit par courriel ou les déposons à la Bibliothèque dans notre boîte à suggestions !

### SERVICES SANS CONTACT

Votre bibliothèque offre de nombreux services à distance que vous pouvez utiliser sur vos appareils d'accès à Internet.

- Des dizaines (186) de magazines gratuits : *Coup de pouce, Paris Match, Science & Vie, Elle, Vivre Bio, L'Aviation, Réponse Photo, Protégez-vous.*
- **Généalogie Québec** : Accès à l'arbre

généalogique complet du Québec ancien jusqu'en 1849.

- **PRÊTNUMÉRIQUE.CA** : 11 949 livres numériques et 420 livres audio accessibles L'App Store et Google Play.

Pour y accéder:

[www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr\\_CA/les-eboulements](http://www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/les-eboulements)

### INFORMATION

Notre activité « Initiation aux trucages du cinéma » a été très appréciée des participants. Nous y avons découvert plusieurs « trucs » qui nous feront regarder les films d'action avec un œil plus critique !

**IMPORTANT** - Votre bibliothèque a adopté « Le retour des livres sans frais », nous comptons sur votre rigueur pour le respect des dates de retour ou de renouvellement et nous vous remercions de votre vigilance.

**HORAIRE D'ÉTÉ** : tous les dimanches de 13 h à 15 h 30 à compter du 10 juillet.

**Nous joindre**: 2335, route du Fleuve, local 210 / Les Éboulements (Québec) G0A 2M0

**TÉLÉPHONE** : 418 489-2990

**COURRIEL** :

[bibliotheque@leseboulements.com](mailto:bibliotheque@leseboulements.com)

**NOUVEAU PORTAIL** :

[www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr\\_CA/les-eboulements](http://www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/les-eboulements)

Facebook :

Bibliothèque Félix Antoine Savard

*Francine Bolduc*

*Pour l'équipe de la Bibliothèque*

### HAMEÇONNAGE

Quelle que soit la méthode utilisée, les tentatives d'hameçonnage sont de plus en plus fréquentes et les moyens déployés plus sophistiqués.

Courriels, textos ou messages reçus par téléphones cellulaires, tablettes, ou ordinateurs rien n'est épargné.

C'est pourquoi il est essentiel de mettre en place des mesures proactives pour se protéger. Garder les appareils et les applications à jour contribue grandement à réduire le risque global d'infection.

Assurez-vous également de suivre les recommandations suivantes pour prévenir ce risque de façon optimale :

1. Ne jamais se fier uniquement au nom de l'expéditeur du courriel.
2. Regarder sans cliquer.
3. Détecter les fautes d'orthographe
4. Scruter la salutation.
5. Suspecter automatiquement la demande d'informations personnelles
6. Se méfier du caractère « urgent » d'un message
7. Vérifier la signature électronique
8. Demeurer vigilant avec les pièces jointes
9. Ne pas croire tout ce que vous voyez
10. En cas de doute, contactez un spécialiste informatique.

Les cyber-risques sont bien présents et sans vigilance, ils ne seront jamais éliminés. C'est un enjeu important.

*Source: Mutuelle des municipalités du Québec*



Corporation de  
**mobilité  
collective de  
Charlevoix**

### NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF

Les citoyens de Charlevoix auront accès à un véritable service de transport collectif. Ce nouveau service c'est : plus de 200 arrêts partout sur le territoire, 5 à 10 minutes de marche pour accéder à l'arrêt le plus près et des possibilités de déplacements du lundi au vendredi. Les détails des arrêts, horaires et circuits du réseau de transport collectif sont disponibles dès maintenant sur le site internet : [mobilitecharlevoix.ca](http://mobilitecharlevoix.ca)

# INFORMATIONS



## LES FÊTES DE LA MER

Au pays des goélettes, le Musée maritime de Charlevoix organise la 30<sup>e</sup> édition des Fêtes de la mer le dimanche 7 août 2022.

Cette année, le Musée programme quelques nouveautés : un jeu d'évasion historique sous forme de sac à dos pour suivre les traces des marins et des cons-

tructeurs d'autrefois (à jouer gratuitement en petits groupes toute la journée) et un spectacle de clôture de 45 minutes offert généreusement par la députée Caroline Desbiens, une grande voix de Charlevoix.

Bien entendu, le retour des classiques : le jeu-questionnaire, un atelier de bricolage de bateaux miniatures, le dîner hot-dog, la course des petits bateaux sur la rivière des Boudreault et la fameuse compétition de bateaux en carton. Il est temps de former vos équipes et de vous inscrire à : [mhthivierge@museemaritime.com](mailto:mhthivierge@museemaritime.com).

Le musée cherche toujours des bénévoles. Les intéressés sont priés d'écrire à :

[mhthivierge@museemaritime.com](mailto:mhthivierge@museemaritime.com)

## TOUT L'ÉTÉ, LE NOUVEAU JEU D'ÉVASION

Voyagez le pays des goélettes autrement. Ce jeu d'évasion, sous forme de sacs à dos en location, permet de suivre les traces des marins et des constructeurs de bateaux d'autrefois.



En famille ou en petit groupe de cinq maximum, saurez-vous résoudre les énigmes et relever les défis proposés en deux heures top chrono ?

- Le Musée dispose de cinq sacs à dos à louer au coût de 25 \$.
- Maximum de cinq joueurs par sac... des amis, des membres d'une famille, des collègues de travail, etc. Aucune réservation possible, sauf pour les groupes scolaires ou corporatifs.

*Marie-Hélène Thivierge*

Coordonnatrice des communications et des programmes éducatifs  
305, rue de l'Église  
Saint-Joseph-de-la-Rive (Québec) G0A 3Y0  
Tél. : 418 635-1131 poste 2

**MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS**  
2335, route du Fleuve  
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0  
Téléphone : 418 489-2988

### MEMBRES DU CONSEIL

**MAIRE :** Pierre Tremblay  
**Conseillères :** Sylvie Bolduc  
Diane Tremblay  
Évelyne Tremblay

**Conseillers :**  
Mathieu Bouchard  
Michel Crevier  
Mario Desmeules

## LE CLUB FADOQ LES BLÉS MÛRS VOUS INVITE AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :

Réunion du C.A. au local le 15 août à 19 h.  
Souper et soirée samedi le 17 septembre avec l'orchestre Tempo  
Coût d'entrée : 30 \$, soirée seulement : 10 \$  
Inscription baseball poche: mardi le 13 septembre à 19 h  
Reprise des activités au local mercredi le 14 septembre

## BONNES VACANCES À TOUS !

**SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :** LUNDI, 1<sup>er</sup> août 2022  
MARDI, le 6 septembre

**HEURES D'OUVERTURE :** le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 17 h, le vendredi de 8 h 15 à 12 h 15 et fermé en après-midi.

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE :**  
**GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE :**  
**CHARGÉ DE PROJET ET URBANISME :**  
**DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS /CHEF POMPIER:**  
**TECHNICIENNE COMPTABLE :**  
**SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE :**  
**CHEF D'ÉQUIPE :**  
**INSPECTEUR EN BÂTIMENT :**

LINDA GAUTHIER  
DANIÈLE TREMBLAY  
MATHIEU BILODEAU  
GRÉGOIRE BOUCHARD  
SARA-PIER TURCOTTE  
MARIANNE DUCHESNE  
PATRICK BOUCHARD  
JUSTIN GINGRAS

L'inspecteur est présent le mardi et le mercredi de 8 h 30 à 16 h 30

**SERVICE D'URGENCE :**

9-1-1

**SERVICE D'INCENDIE ( PERMIS DE BRÛLAGE ) :**

418 635-1215

Votre prochain Écho des Éboulements paraîtra le 8 septembre. Pour informations, veuillez communiquer avec Danièle Tremblay, responsable, à [dtremblay@leseboulements.com](mailto:dtremblay@leseboulements.com)



RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB  
[leseboulements.com](http://leseboulements.com) et  
Notre page Facebook : municipalité  
des Éboulements